



Couvin

Opération de Développement Rural

Compte-rendu du GT Patrimoine et Tourisme

les 13 et 27 octobre 2011,
salle de l'Harmonie à Couvin

Présents :

- pour la Commune :
 - M. Benjamin CALICE
 - M. Eddy FONTAINE (présent à la 2^e séance)
 - M. Jean-Claude PAQUET
 - M. Yves RENARD
- pour l'Auteur de PCDR, le bureau Survey&Aménagement (1^{ère} séance) :
 - M. Nicolas PERLOT
- pour la FRW :
 - M. Thomas CONSTANT, agent de développement
 - M. Alain DOMER, responsable de l'équipe Entre-Sambre-et-Meuse
 - M. Xavier PAULY, agent de développement
- citoyens/acteurs locaux présents :
 - à la 1^{ère} séance : 37
 - à la 2^{ème} séance : 43
 - voir liste en annexe 1

Excusés :

- Mme Renée MAHY
- Mme Carole VAN GENECHTEN
- M. Raymond DOUNIAUX
- M. Francis SAULMONT

Liste des principaux acronymes :

AC	Administration Communale
AD	Agent de Développement
AFOM	Atouts-Faiblesses/Opportunités-Menaces
AOC	Appellation d'Origine Contrôlée
AT	Aménagement du Territoire
CCCCC	Centre Culturel Christian Colle Couvin
CGT	Commissariat général au Tourisme
CITW	Centre d'Ingénierie Touristique de Wallonie
CLDR	Commission Locale de Développement Rural
DD	Développement Durable
EDM	Etude du milieu
FRW	Fondation Rurale de Wallonie
GT	Groupe de Travail
HoReCa	Activités de l'Hôtellerie, de la Restauration et des Cafés
OCTC	Office Communal du Tourisme Couvinois
ODR	Opération de Développement Rural
OT	Office du Tourisme
PCDR	Programme Communal de Développement Rural
QG	Quartier Général
RAVeL	Réseau autonome de voies lentes
S&A	Survey&Aménagement
SI	Syndicat d'Initiative

1. Introduction et préalables au Groupe de Travail

(13/10/2011)

La première séance commence par un rappel d'Alain DOMER sur le contexte de la réunion avec notamment un rappel des étapes franchies et celles à venir. Ensuite, les objectifs des Groupes de Travail thématiques sont présentés ; il s'agit :

- d'apporter des éléments pour mieux **comprendre et valider le constat** (relatif au Patrimoine et au Tourisme dans le cas présent) ;
- de **proposer des objectifs** de développement pour l'Entité communale ;
- de **proposer des projets** pour répondre aux objectifs.

Les participants sont assis autour de 6 tables disposées dans la salle de manière à pouvoir travailler en sous-groupes dans la suite de la séance.

La méthode utilisée prévoit plusieurs phases de travail :

1. présenter la thématique « **patrimoine et tourisme** » et travailler sur le constat ;
2. un **travail individuel à domicile** sur base d'un document remis et expliqué en séance ;
3. une deuxième réunion consacrée à la **proposition d'objectifs et de projets**, en sous-groupes.

2. Regroupement thématique

(13/10/2011)

Afin de structurer le travail et le rendre plus efficace, les thématiques ont été regroupées en 6 Groupes de Travail.

GT n°1 – Patrimoine et tourisme :

Histoire, folklore, patrimoine bâti, petit patrimoine, politique touristique et HoReCa, culture et moyens d'information/de communication, image de la commune, etc.

GT n°2 – Emploi et économie locale:

PME, zoning, chômage, agriculture, formation, etc.

GT n°3 – Vie sociale, logement et services:

Cohésion sociale (accès au logement, emplois locaux, formations, alphabétisation, aide sociale, accès aux services et aux pratiques culturelles, relations entre différentes catégories d'habitants, conflits de voisinage, maintien et renforcement des solidarités, ...) santé, entreprises et commerces locaux, etc.

GT n°4 – Vie associative et loisirs :

Locaux et lieux de fêtes et/ou de loisirs, clubs et associations, jeunesse, bénévolat, citoyenneté

GT n°5 – Développement durable :

Environnement, énergie, mobilité et aménagement du territoire

GT n°6 – Gestion communale durable¹

Ce premier Groupe de Travail est donc consacré aux thématiques suivantes, relatives au Patrimoine et au Tourisme :

Histoire, folklore, patrimoine bâti, petit patrimoine, politique touristique et HoReCa, culture et moyens d'information/de communication, image de la commune...

3. Dimension Développement Durable (13/10/2011)

L'ODR de Couvin étant réalisée dans la philosophie de ce qu'on appelle le Développement Durable (DD), la FRW présente en quelques mots ce qu'est le DD et ce à quoi la commune s'engage en menant son ODR suivant cette philosophie.

Les points essentiels présentés se retrouvent dans le document de travail distribué aux participants en fin de première séance.

4. Présentation du diagnostic, par l'auteur de programme (13/10/2011)

M. PERLOT, du bureau d'études Survey&Aménagement (auteur du PCDR), présente le diagnostic thématique en revenant rapidement sur la méthodologie de travail utilisée, ses constats et justifications. Sa présentation s'articule autour des deux dimensions principales du GT : les dimensions patrimoniale (subdivisée en 2 parties ; le patrimoine naturel et le patrimoine bâti) et touristique. Il termine par la présentation de la carte de synthèse issue de l'analyse AFOM et le constat.

Le constat posé sur base du diagnostic est le suivant :

**«COUVIN, UN PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET BÂTI EXCEPTIONNEL ET DIVERSIFIÉ
AU SERVICE D'UNE ACTIVITÉ TOURISTIQUE EN
PERTE DE VITESSE».**

Les points essentiels abordés dans cette présentation se retrouvent dans le document de travail distribué aux participants en fin de séance, ainsi que la carte de synthèse du diagnostic réalisé.

¹ Ce GT concerne moins la population ; il est destiné à l'AC.

5. Questions / Réponses/Précisions

(13/10/2011)

Une séance de questions/réponses/demandes d'éclaircissements est ensuite proposée aux participants.

Mme COSSE revient rapidement sur les chiffres de fréquentation des attractions touristiques et fait savoir qu'il existe deux séries de données (non-cohérentes entre elles) pour la Caverne de l'Abîme. Cela doit en partie expliquer la baisse importante de fréquentation relevée en 2008 par S&A.

Mme SAINT-MARTIN attire l'attention sur le patrimoine culturel couvinois qui semble ignoré dans les atouts de la commune. Elle cite divers personnages célèbres de Couvin qui pourraient avoir un impact non négligeable pour un certain tourisme : Pierre-Joseph Redouté (peintre, la « Rose de Mariembourg »), Patrick Virelles (écrivain), Léopold Roger (première liaison aérienne Belgique-Congo) ou encore Watriquet de Couvin (poète, ménestrel du XIV^e siècle).

De plus, il existe encore actuellement de nombreux artistes sur le territoire communal selon elle.

Alain DOMER lui propose de compléter l'analyse qui a été faite par S&A lors du travail en sous-groupe qui va suivre (travail sur le diagnostic) et signale que la culture sera également considérée lors d'un autre GT intitulé « Vie sociale, logement et services ».

6. Travail sur le diagnostic (analyse AFOM)

(13/10/2011)

Les participants sont invités (en sous-groupes de 6 à 7 personnes environ) à se pencher sur l'analyse AFOM de la thématique « Patrimoine et Tourisme » présentée en séance par l'auteur de PCDR. Ils ont à leur disposition, la carte/planche couleur réalisée par l'auteur, qui synthétise ce qui a été présenté avec le tableau AFOM, y relatif.

Ci-dessous, sont reprises les différentes remarques formulées par les sous-groupes quant au diagnostic proposé par S&A.

Afin de leur préciser ce qui est attendu de leur contribution, 4 questions leur sont présentées :

- ✓ Le diagnostic thématique est-il complet ?
- ✓ Vous retrouvez-vous dans ce diagnostic ?
- ✓ N'a-t-on pas oublié d'opportunités à saisir ?
- ✓ A-t-on bien identifié les menaces potentielles ?

⇒ **Ces remarques feront l'objet d'une intégration (par l'auteur de PCDR) dans le diagnostic de la commune, dans la mesure où elles sont pertinentes et font effectivement défaut au document.**

Sous-groupe n°1 :

Atouts	Faiblesses
Région boisée, paysagère. Patrimoine historique (Grand QG). Patrimoine religieux (cimetières remarquables). Patrimoine culturel (écrivains, gens célèbres). Terroir (produits locaux). Magnifiques sentiers.	Nombreux bois privés → problèmes pour les sentiers. Panneaux d'information (ex : RAVeL) insuffisants. Accueil des touristes dans leur langue (néerlandais, allemand, anglais). Signalisation (sites remarquables, SI et OCTC...) Connaissance de la région des organismes/opérateurs touristiques. Informations quant aux fêtes locales (organismes touristiques). Concertation entre organismes touristiques.
Opportunités	Menaces
Meilleure mise en valeur des artistes locaux (via différents festivals). Ouverture vers autres communes (meilleurs partenariats, collaborations thématiques). Utilisation d'un événement ponctuel d'importance pour faire connaître la région. Utilisation de l'histoire locale pour valoriser la région.	Repli sur soi (pas de collaboration possible). Crise bancaire : perte d'argent pour la commune (financement de projets). Contournement : désagréments durant les travaux (asphyxie) = dissuasion pour les touristes. Parc éolien : diminution de l'attrait touristique.

Sous-groupe n°2 :

Atouts	Faiblesses
Nature/paysage : valeur écologique. Patrimoines gastronomique, architectural, naturel. Accueil via chambres d'hôtes → compensation du manque d'hôtels (Roi Soleil à Mariembourg).	Signalisation pour RAVeL (départ de Couvin) et attractions : absence ou non-entretien. Promenades à signaler : fascicule. Surveillance de la signalisation. Passerelles entre entités/villages : entraide. SI : non maîtrise des langues (revoir dans enseignement). Entretien des sentiers. Pas de moteur local pour attractions (motivation). Propreté du paysage (indifférence → particuliers ou écoliers qui doivent ramasser). Relations entre infrastructures existantes pour le vélo (ex : entre Chimay et Mariembourg). Fermeture du SI le dimanche à 16h (= quand les touristes sont présents).
Opportunités	Menaces
Panneaux attractifs.	Démotivation générale. Night shops.

Sous-groupe n°3² :

Atouts	Faiblesses
<p>Sources d'eau potable. Primes de la Région wallonne pour plantations de haies, vergers... Présence d'associations, de comités de fête dans différents villages (jeunesse, cercles d'histoire...).</p>	<p>Informations sur les lieux touristiques (publicité dans commerces les + fréquentés). OCTC mal renseigné (pas de plan de ville sur la place Piron). Ouverture de plusieurs night shops : vente de boissons alcoolisées le week-end → dégradations. Urbanisme trop laxiste : construction n'importe où et comment.</p>
Opportunités	Menaces
<p>Contournement : attirer touristes de passage via panneaux (ex : motards). Campings + attractifs, + familiaux Bornes motor-homes. Classement arbres remarquables et haies.</p>	<p>Incivisme des « locaux » → propriétés et parcs privés plus ouverts au public (ex : St-Roch). Insécurité routière pour circulation à vélo : pas de pistes cyclables.</p>

Sous-groupe n°4 :

Atouts	Faiblesses
<p>Nature et paysage (espèces rares). Patrimoine industriel : carrières, fours à chaux, forges. Sites de tram. Fontaines et points d'eau. Appellations géologiques internationales.</p>	<p>Mise en valeur du patrimoine naturel (ex : connaissance et entretien de sentiers). Aires de pique-nique. Bois privés (ex : GR Oignies-Brûly non-entretenu).</p>
Opportunités	Menaces
<p>Balades géologiques. Faire valoir droits de la communes pour les sentiers en bois privés. Tirer + parti des maisons à ossature bois : vitrine pour découverte du savoir-faire artisanal et industriel. Boucles sur la France et communes limitrophes. Mise en valeur du patrimoine industriel. Entretien du patrimoine bâti. Cimetière (voir sous-groupe 1). Caractère historique des centres villageois à mettre en valeur. Offre HoReCa. Histoire locale (mise en avant des sociétés existantes) : liaison avec touristes, publications pour (nouveaux) habitants (cours EDM).</p>	<p>Surveillance du code forestier wallon : sentiers en forêt avec largeur minimale. Accaparement de sentiers publics par des privés (clôtures). Finances communales (on n'ose rien demander). Augmentation du prix de l'hébergement (prix en Ardennes françaises = moitié). Disparition de l'agriculture familiale artisanale (impact paysager et plus de produits du terroir). Élevage industriel → dégradations. Gare de Couvin : fermeture du guichet, de la gare voire de la ligne (certains touristes utilisent le train).</p>

² Le secrétaire/rapporteur du sous-groupe signale qu'il n'y a pas de retour sur ce qui figure sur la feuille distribuée et qu'il y a uniquement ajout de nouveaux points.

Sous-groupe n°5 :

Atouts	Faiblesses
<p>Patrimoines bâti et naturel. Patrimoines culturel, artistique, culinaire/gastronomique, folklorique. Charbon de bois et tabac à Cul-des-Sarts. Saboterie à Presgaux. Patrimoine industriel ancien. Sentiers/promenades.</p>	<p>Sous-utilisation du patrimoine (tabac, sabots...). Mise en valeur des activités du bois, des poèleries, des fonderies, de l'usine Donnay...</p>
Opportunités	Menaces
<p>Contournement de Couvin : compensation via panneaux de signalisation (messages variables) → venir dans le centre. Eau d'Heure : faire venir Hollandais pour tourisme d'un jour (tourisme particulier, de niche). Plan Bodson (valorisation touristique du massif forestier). Villages de pierres et d'eau : labels. Situation entre Viroinval et Chimay : politique touristique forte → partenariat.</p>	<p>Contournement : plus d'arrêt à Couvin et pollution (bruits et paysages). Grand tourisme international (prix ultra concurrentiel, notamment via Ryanair). Situation entre Viroinval et Chimay : politique touristique forte = concurrence.</p>

Sous-groupe n°6 :

Atouts	Faiblesses
<p>Patrimoine diversifié. Bois accessible au public. Folklore local. Ville festive.</p>	<p>Offre d'hôtellerie peu diversifiée. Sentiers peu visibles, itinéraires pas pensés. Propreté de Couvin-centre et villages. Mauvaise image Couvin + sentiment d'insécurité. Cordialité et sens de l'accueil des commerçants. Signalisation des villages. Publicité générale pour la région. Accueil pour mobil-home inexistant.</p>
Opportunités	Menaces
<p>Aménagements pour les cyclistes. Amélioration de l'offre gastronomique. Rénovation patrimoine communal. Activités financées par la commune : billet unique (et coordination). Audio-guides multi-langues pour les centres. Valoriser le travail des cercles d'histoire locaux. Valoriser les anciennes maisons communales (avant de créer du nouveau).</p>	<p>Élevage industriel : nuisances pour la nature et la biodiversité. Manque de cordialité/accueil des différents commerces. Absence de coordination urbanistique pour les centres villageois. Risques pour la forêt : quads, motos, déchets... Plus de magasins ouverts la nuit que le jour.</p>

7. Préparation de la seconde séance

(13/10/2011)

A la fin de la première séance, Thomas CONSTANT présente le **Cahier de travail** pour le GT «Patrimoine et Tourisme». Ce document est distribué à l'ensemble des participants afin de préparer au mieux la seconde séance relative à ce GT1. Celui-ci comprend :

- en page 1 : le constat formulé par l'auteur de PCDR.
- en pages 2 à 4 : l'analyse croisée (données objectives/besoins exprimés) qui a été présentée.
- en page 5 : l'explication du DD qui a été présentée.
- en pages 6 et 7 : les pages à compléter (propositions d'objectifs et de projets) pour la seconde réunion de ce GT1.
- en page 8 : le calendrier des futurs GT.
- au milieu du document : un formulaire jaune permettant de faire part de nouveaux éléments concernant l'analyse AFOM (ces éléments seront communiqués à l'auteur de PCDR).

En plus de ce cahier de travail, chaque participant reçoit la **carte** réalisée par S&A reprenant les éléments majeurs relatifs au patrimoine et au tourisme. Sur ce document, figurent également les **analyses AFOM** issues de l'analyse socio-économique menée par S&A et des premières séances de consultation de la population.

⇒ **A partir de ces documents, les participants disposent des éléments qui devraient leur permettre de préparer au mieux, pour le 27 octobre (date de la 2^{ème} séance), leurs propositions en termes d'objectifs et de projets.**

De plus, Thomas CONSTANT leur précise ce qui est entendu par

- **Objectif :**
 - Enoncé **AMBITIEUX**, à la **PORTEE** des acteurs.
 - **RESULTAT** attendu, auquel on veut **ABOUTIR**, **CHIFFRABLE** et **PRECIS**.
 - Répondant au diagnostic thématique posé.
 - Commencant par un **VERBE A L'INFINITIF**.
- **Projet :**
 - Action, réalisation.
 - Avec une origine, une justification, une localisation dans l'espace.
 - Répondant à un ou des objectifs.
 - Dont le coût est estimable.
 - Dont l'impact est mesurable.

8. Travail sur les objectifs thématiques et les projets

(27/10/2011)

La deuxième séance commence par une brève introduction de Thomas CONSTANT. Il rappelle le but de la première séance qui s'était déroulée 15 jours plus tôt (présentation du diagnostic par S&A, validation de l'analyse AFOM...) ainsi que les résultats attendus de la part des participants à cette deuxième séance. Il insiste de nouveau sur ce que

signifient les termes *objectifs* et *projets*. Ces objectifs et projets ont pu faire l'objet d'une certaine réflexion de la part des participants durant les 2 semaines séparant les séances.

Grâce au document de travail distribué en fin de première séance, tout participant avait la possibilité de mettre sur papier sa propre réflexion. L'étape suivante consiste en un partage entre les personnes présentes réparties en 6 sous-groupes. Cet échange permettra alors la définition d'objectifs et projets communs au sein de ces sous-groupes en tenant également compte de ce qui a été présenté lors de la première séance. Il est rappelé qu'il est préférable qu'un ou plusieurs projets répondent à un ou plusieurs objectifs. Ce travail en sous-groupes s'effectue sur un document/tableau A3 (complété par le/la secrétaire) reprenant les objectifs et les projets en vis-à-vis, pour plus de facilité pour les participants.

A la dernière page du document, chaque sous-groupe est invité à formuler SON projet prioritaire, à savoir : « s'il y avait un projet à retenir, ce serait ... », ceci de manière à donner les premières indications à la CLDR qui devra travailler à partir de toutes les contributions reçues des Groupes de Travail.

Afin d'assurer un rôle de relais vers la CLDR, il est demandé de désigner 2 volontaires « rapporteurs » (retour lors de la réunion plénière du 15 décembre prochain). Mme Véronique COSSE et MM. Jean HENRARD et Luc THOMÉ se proposent. Les 2 premiers nommés assureront cette tâche alors que le dernier volontaire pourra certainement s'en charger dans le cadre des prochains GT's.

Les 6 sous-groupes sont ensuite formés. Ils disposent des documents suivants pour mener à bien leurs travaux :

- Document de travail à domicile ;
- Carte de synthèse et document AFOM (réalisés par S&A) ;
- Document de travail à remplir (par le/la secrétaire) ;
- Synthèse des remarques de la 1ère séance (réalisée par les AD de la FRW).

Les sous-groupes se mettent alors au travail pour une durée de 50 minutes.

Après ce temps de travail collectif, chaque rapporteur présente les objectifs et projets proposés par son sous-groupe, en terminant par leurs priorités. Un agent de la FRW prend note pour le compte-rendu.

Ci-dessous les **résultats du travail³ en sous-groupes**
quant à la définition d'**objectifs** et **projets** pour la
commune de Couvin en matière de **Patrimoine et de Tourisme**

³ Les contributions étant de natures différentes (certains ont explicitement listé des projets pour chacun de leurs objectifs, d'autres n'ont pas indiqué de projets précis pour une partie de leurs objectifs, d'autres encore ont listé des projets correspondant à plusieurs objectifs et certains enfin ont listé des projets indépendants des objectifs énoncés), il a été tenté, au mieux, de faire part de manière uniforme des travaux des sous-groupes.

Sous-groupe n°1 :

Objectif 1 :

Redonner à chaque habitant la fierté d'être couvinois.

Objectif 2 :

Créer un tourisme plus dynamique qui soit considéré comme une activité économique à part entière (et pour tous) et améliorer l'accueil des touristes afin de faire de Couvin une ville-étape.

⇒ Projets :

- Assouplir les horaires de l'OT qui doit être l'ambassadeur de la région (besoin de connaissances pour l'ensemble des collaborateurs) et disposer d'agents avec une bonne connaissance des langues.
- Réalisations spécifiques :
 - Mettre en place un parc VTT.
 - Proposer la location de vélos.
 - Réduction en faveur des chômeurs et seniors pour l'utilisation du Couvidôme.
 - Meilleure signalisation du RAVeL (qui doit être propre et sûr).
 - Entretien des pistes cyclables.
 - Parcours GPS.

Remarque : il existe déjà de bonnes réalisations mais il faut assurer leur entretien.

- Améliorer la signalisation des sites classés (grand intérêt biologique, bâti...) en utilisant des panneaux didactiques ; recours possible à des travailleurs issus de l'économie sociale.
- Proposer des fascicules relatifs aux divers patrimoines et curiosités (culture, formations géologiques, industries, gastronomie...).
- Fixer une « journée propreté » par an (exemple : grand nettoyage de printemps), avec barbecue en fin de journée.
- Encourager la parution de feuillets tels « Les Tiennes et les Rys ».
- Améliorer le fleurissement : collaboration des citoyens qui pourraient recourir au matériel fourni par la commune.

Remarque : cela pourrait se faire via le développement d'un projet d'économie sociale tel une entreprise horticole pour la production des fleurs nécessaires à la décoration et, éventuellement, adjoindre une production de légumes biologiques.

Objectif 3 :

Utiliser les menaces pour les transformer en opportunités.

⇒ Projets :

- Créer des synergies avec les entités voisines belges et françaises ; collaborer plutôt que créer une concurrence.
- Transformation des mentalités (exemple : la fierté d'une ville propre).
- Vu les finances peu reluisantes, mettre en place les meilleures stratégies à long terme possibles et trouver l'argent partout où cela peut être envisagé.

Objectif 4 :

Épuiser toutes les possibilités pour se procurer des subsides.

Objectif 5 :

Améliorer la gestion et les stratégies de la commune (estimations à long terme).

Priorité du sous-groupe :

Fierté d'être couvinois.

Sous-groupe n°2 :

Le sous-groupe souhaite une vision globale et à long terme des atouts couvinois. Cela semble indispensable pour les 2 objectifs définis ci-dessous.

Objectif 1 :

Développer l'attractivité touristique de l'entité.

⇒ Projets :

- Adhérer à la Démarche « Qualité » et/ou au Plan « Qualité » communal du CITW via :
 - une formation à l'accueil
 - une meilleure connaissance de l'entité
 - une formation (de base) aux langues étrangèrespour les opérateurs touristiques, mais aussi pour les commerçants (HoReCa notamment) ainsi que la population qui le désire.
- Donner une meilleure image de Couvin :
 - sur le site Internet de la Ville (photos, explications relatives à des monuments) ;
 - meilleure propreté de l'entité (problématique des déchets) ;
 - mise en valeur des localités : fleurissement, vieilles pompes... ;
 - créer des produits touristiques en synergie avec les entités voisines mais aussi en interne (exemple : visite virtuelle de Mariembourg sur base des plans de 1546) ;
 - sentiers balisés ;
 - label « savoir-faire couvinois » ;
 - signalétique touristique à mettre en place et entretenir.
- Meilleure concertation et coordination entre les organismes touristiques et avec le Centre Culturel et les cercles d'histoire.
- Sensibilisation vers les écoles.

Objectif 2 :

Mieux faire connaître les patrimoines couvinois.

⇒ Projets :

- Établir un cadastre des différents patrimoines et prioriser leurs réfections en fonction de leur aspect touristique, les subventions possibles et leur état général.
- Création de livrets thématiques des patrimoines et de circuits « patrimoines » (guidés à certaines périodes → envisager synergies possibles).
- Meilleure sensibilisation à la conservation du patrimoine par la population et la ville (formation des ouvriers aux techniques anciennes de restauration).

- Meilleure communication (relative au patrimoine) des autorités publiques vers les acteurs et vice versa, avec une meilleure gestion.
- Sensibilisation aux écoles.

Priorité du sous-groupe :

Pas de point précis.

Sous-groupe n°3 :

Objectif 1 :

Valorisation du patrimoine vert/naturel, des produits du terroir, du patrimoine bâti, du patrimoine artisanal.

Objectif 2 :

Mettre en place des synergies entre Couvin et les communes voisines (qu'elles soient situées en Belgique ou en France). Augmenter les partenariats entre communes.

Objectif 3 :

Mettre en valeur le patrimoine interne à chaque village et les entrées de ces villages.

Objectif 4 :

Mettre en valeur les cours d'eau de l'entité, comme cela est fait pour les vallées de la Semois ou de l'Ourthe (notamment les promenades qui les longent).

Objectif 5 :

Faire connaître la commune comme centre d'intérêt touristique en Belgique et à l'étranger.

Objectif 6 :

Utiliser l'information touristique qui existe d'ores et déjà.

⇒ Projets :

- Entretien des sentiers (→ objectifs 1, 3 et 4).
- Mise en place de package week-end (logements, circuit vélo,...) (→ objectif 1).
- Création de circuits audio-guide dans les villages de l'entité (avec gestion des différents villages par l'un des 3 SI le plus indiqué) (→ objectifs 1 et 3).
- Création de boucles VTT (ce qui est déjà en cours) et amélioration des circuits existants (→ objectif 1).
- Mise sur pied de visites guidées du Petit Patrimoine Populaire Wallon (cimetières, stèles, chapelles...) (→ objectif 1).
- Placement de panneaux signalétiques reprenant les caractéristiques de chaque village (→ objectifs 1 et 3).
- Signalisation des promenades le long de l'Eau Noire (→ objectif 4).
- Aménagement de l'entrée des villages grâce à des fleurs (→ objectif 3).
- Organisation de journées découvertes de l'artisanat et production du terroir (→ objectif 1).

- Création d'aires pour barbecue dans les fonds de Pesche, à Cul-des-Sarts et à Brûly-de-Couvin.

Priorité du sous-groupe :

Agir au niveau des entrées de village de l'entité : propreté, embellissement, panneaux didactiques...

Sous-groupe n°4 :

Objectif global :

Mieux mettre en valeur les patrimoines couvinois et la mise à disposition d'informations les concernant⁴.

⇒ Projets :

- Organisation de festivités thématiques quinquennales (pour éviter l'essoufflement). Exemple : en relation avec le Bunker d'Hitler à Brûly-de-Pesche.
- Organisation d'une grande brocante pour attirer des personnes extérieures.

Remarque : cela fut réalisé durant 2 ans à Brûly-de-Pesche et connut un vrai succès, mais l'expérience ne fut pas prolongée.

- Revoir l'efficacité de l'OT (mal indiqué, on n'y trouve pas toujours les informations souhaitées...)
- Rétablissement de sentiers pédestres et VTT qui seraient balisés et propres. Besoin de bonnes indications pour la réalisation de circuits ou randonnées. Partager l'information relative à ces sentiers sur des sites Internet (à organiser et mettre en valeur) car les promenades permettent la découverte de Couvin.
- Prévoir un emplacement pour les mobil-homes (payant ou pas) car beaucoup de mobil-homes passent à travers Couvin sans s'y arrêter.

Remarque : il existe des terrains en suffisance pour une telle création. De plus, la publicité à ce propos ne coûte rien car il existe de nombreux sites spécialisés qui peuvent transmettre l'information au public-cible.

- Tout mettre en œuvre pour améliorer la propreté de la commune.
- Amélioration du site Internet de la commune ; plus il y a d'informations, plus on peut attirer des gens.
- Besoin de placer des prospectus dans les magasins pour donner envie aux gens de découvrir tel ou tel endroit/site/attraction. Ne pas se limiter aux lieux couvinois.

Priorité du sous-groupe :

Mise en place d'événements.

⁴ Le secrétaire/rapporteur du sous-groupe débute son intervention en signalant que tout a déjà été dit par les 3 premiers sous-groupes.

Sous-groupe n°5 :

Objectif 1 :

Centraliser, structurer, assurer la diffusion et la mise en réseau des partenaires existants en matière de tourisme (CCCCC, OT, Maison du Tourisme, Cercles d'Histoire, Commission de protection des sentiers) ainsi que le milieu associatif.

Objectif 2 :

Valoriser le patrimoine naturel et paysager (pas uniquement les forêts).

Objectif 3 :

Valoriser le patrimoine gastronomique et les producteurs locaux.

Objectif 4 :

Promouvoir l'offre d'hébergement « diffus et intégré » et considérer l'hébergement de groupe.

Objectif 5 :

Mettre en place une politique des espaces muséaux (exemple : Musée de la vie rurale de Cul-des-Sarts).

⇒ Projets :

- Politique globale de sentiers forestiers et dans les plaines (information, entretien...) avec des boucles autour des villages, une grande boucle à travers l'ensemble de l'entité et des promenades à thèmes (exemple : balade autour du Ry de Rome avec arboretum) (→ objectif 2).
- Mise en place d'un ticket unique/pass pour les activités touristiques (→ objectif 1).
- Création d'une maison de l'industrie et de l'artisanat (raquettes, sabots...) ainsi que de l'espace rural (→ objectif 5).

Remarque : 2 possibilités :

- centralisation (à la maison du Bailly de Pesche par exemple).
- implantations dans plusieurs villages en fonction des « spécialités » (exemple : sabots à Presgaux).
- Investissements dans le tourisme de niche ; proposer aux touristes ce que l'on ne trouve pas ailleurs (exemples : gîtes Panda, parcours de pêche...).
- Promotion de la formation des personnes en contact avec les touristes (exemple : les personnes qui font leur accueil et qui sont les premiers référents). Cela pourrait être assuré par une « école » locale de tourisme qui proposerait des modules de formation pour les personnes qui ouvrent un gîte par exemple.
- Mise en place d'un label gastronomique des *Pansards*. Union entre producteurs locaux, responsables de la transformation des produits, restaurateurs... avec respect d'un cahier des charges précis. Proposition de plats locaux (→ objectif 3).

Priorité du sous-groupe :

Globalisation et intégration de la politique des sentiers.

Sous-groupe n°6 :

Objectif 1 :

Sensibiliser les habitants et les touristes à l'offre existante.

⇒ Projets :

- Édition de publications au niveau de l'entité :
 - Lexiques-photos couplés à des circuits pédestres avec plusieurs thématiques :
 - typologie du bâti et des différents matériaux (terre, bois, calcaire, grès, ardoise...);
 - géologie (roches, minéraux, phénomènes karstiques...);
 - faune et flore ;
 - histoire, anecdotes et toponymie ;
 - listes d'arbres remarquables...
 - Inventaire du patrimoine.
 - Parcours VTT (avec différents niveaux de difficulté).
- Utilisation de dessous de table reprenant des informations touristiques.

Objectif 2 :

Augmenter la fréquentation touristique.

⇒ Projets :

- Mise à disposition d'une information complète.
- Commerçants qui informent les touristes (informations touristiques sur présents).
- Propreté des villages.
- Conservation et entretien des bâtiments communaux auxquels on donnerait une fonction utile (exemple : réhabilitation de la maison du Bailly (Pesche) en 1 bâtiment administratif ou 1 crèche sur le terrain communal attenant et création d'un parking sur la place toute proche).
- Développement de l'offre de restaurants et d'hôtels (diversification).
- Mise en valeur du Ry de Rome.
- Fusionner avec le Parc Naturel Viroin-Hermeton.
- Avoir 1 logo et 1 slogan + connu, + commercial.
- Réhabilitation du chemin entre Brûly et Oignies (GR 12 – Saint-Jacques de Compostelle) avec présence d'arbres remarquables.

Remarque : les randonneurs sont fréquemment perdus sur les 4 kms situés sur la commune de Couvin car mauvais balisage (contrairement à ce qui existe en France ou à Viroinval).

Objectif 3 :

Faire découvrir la région aux mouvements de jeunesse et les faire participer.

⇒ Projets :

- Mise en place d'une structure de camps/chantiers bénévoles (en échange d'une prairie et d'accès à l'eau) pour aider à la restauration (encadrement par un professionnel bénévole qui faciliterait aussi les inscriptions).

- Création d'un fichier présentant les chantiers possibles sur la commune pour les mouvements de jeunesse.

Remarque : l'accueil de ces mouvements de jeunesse doit se faire dans un esprit « win-win ».

Objectif 4 :

Faciliter l'accès à des matériaux locaux (pour la construction) et donc leur emploi pour conserver au mieux l'aspect « bâti ancien ».

Objectif 5 :

Mettre en valeur le patrimoine.

⇒ Projets :

- Mise en place d'une brigade patrimoine (couvreurs et maçons au sein du service travaux qui réaliseraient des petites restaurations).
- Fleurir les places.
- Utilisation d'essences régionales pour les haies.
- Encourager le bâti régional dans les centres villageois.
- Établissement des règles urbanistiques strictes et respect de celles-ci (bâti : pierre bleue, grès, couleur des briques...) – idem pour l'AT (exemple : haies).
- Mise à disposition de ces règles propres à Couvin dans un fascicule.
- Avoir un véritable comptoir fermier avec des produits régionaux et artisanaux (au SI avec AOC).
- Panneaux didactiques par village sur les places.

Objectif 6 :

Concertation entre les organismes touristiques et la DNF, la commune...

Priorité du sous-groupe :

Remise en valeur et réhabilitation de tous les chemins vicinaux, le chemin entre Brûly et Oignies. Cela pourrait être combiné aux camps-chantiers des mouvements de jeunesse (pionniers belges/étrangers par exemple) et pourrait entrer dans l'optique de la réhabilitation du patrimoine (aux alentours), la propreté des abords, la constitution de Couvin en une ville-étape d'un jour (→ restaurants) ou d'une nuit (→ hôtels, gîtes, maisons d'hôtes...). On pourrait en profiter pour y signaler les arbres remarquables, la géologie...

9. Échange et débat

(27/10/2011)

La réunion se poursuit par un débat où chacun peut réagir par rapport à ce qui a été présenté (principalement les propositions des différents sous-groupes).

Une première personne demande ce qu'il va advenir de tout ce qui a été produit aux cours des deux réunions de ce premier GT. Thomas CONSTANT lui répond que les contributions relatives au diagnostic et l'analyse AFOM seront transmises à S&A, l'auteur du PCDR, et que les objectifs et projets définis lors de cette seconde réunion seront

communiqués lors d'une réunion plénière de la CLDR et analysés ensuite lors de la priorisation des projets. Les participants demandent à être tenus informés de la suite de l'ODR et notamment des décisions de la CLDR par rapport aux travaux menés lors de ces réunions de GT.

Un participant revient sur l'idée de mise en valeur du patrimoine gastronomique et de label « Pansards » en évoquant les conditions spéciales qu'il faut respecter (notamment des échanges) pour être reconnu comme confrérie.

M. Régis MARÉE signale qu'il n'existe quasi plus de campings sur Couvin. Il s'interroge sur la destinée du camping « Le Bailly » situé à Cul-des-Sarts.

Mme Véronique COSSE fait remarquer qu'il n'existe actuellement aucune aire barbecue sur le territoire communal (celle de Pesche a été détruite) et encourage à bien réfléchir à la localisation de tels équipements si l'on venait à en réinstaller ; une bonne chose serait de les placer aux abords des sentiers.

Selon M. Luc THOMÉ, l'activité touristique est à encourager pour la création d'emploi qu'elle engendre. Et ce à la fois en amont (constructions, placements...), durant les activités mais aussi en aval (réparation).

Alain DOMER fait ressortir une partie de discussion qu'il a pu entendre lors du travail en sous-groupes relatif aux campings et l'habitat permanent. Un participant souhaitait en effet que l'on donne un caractère plus touristique à ces zones (cela pourrait se faire via un minimum d'espaces réservés aux touristes). La définition d'une nouvelle affectation au plan de secteur pourrait être grandement utile pour la destinée de ces zones d'habitat permanent.

Luc THOMÉ fait remarquer les fortes contraintes qui peuvent exister pour la mise en place de tourisme à la ferme : un nombre maximum d'emplacements est permis et entraîne que le public concerné est dès lors peu conséquent.

Eddy FONTAINE continue cet échange en revenant sur l'intérêt de participer à la réunion pour un agent de l'OT. Il revient sur le constat effectué par de nombreuses personnes quant à la fin de l'industrie à Couvin comme moteur de l'économie et donc l'importance du tourisme. Il indique que suite à ces considérations, 200 à 250 km de sentiers (en lien notamment avec les communes de Viroinval et Chimay, le tourisme devant être régional) feront bientôt l'objet d'une mise en valeur grâce à des subsides qui devraient provenir du CGT. La partie « entretien des sentiers » n'a pas obtenu de promesses de subsides, mais 2 ou 3 personnes seront affectées à cette tâche.

La prochaine étape consiste en la réalisation d'une cartographie précise pour reconnaissance par le Ministre ; ensuite, l'appel d'offre pourra être émis.

M. FONTAINE insiste sur le temps important que prend un tel dossier : il a fallu préparer tout le dossier avec la définition des sentiers, demander l'autorisation écrite de tous les propriétaires de parcelles traversées par les sentiers... De plus, il y a eu des changements au sein de la direction générale du CGT.

Une dame revient sur la proposition de centre horticole (pour l'embellissement des villages entre autres) en soulignant l'intérêt que cela pourrait avoir pour de jeunes personnes marginalisées que l'on mettrait au travail ou que l'on formerait sur le terrain.

Pour conclure, il est signalé que les personnes présentes se sentent concernées par l'ODR et que ces réunions organisées par la FRW permettent de combler certaines lacunes sur l'ensemble du territoire. Enfin, il est demandé que cet échange d'informations générales soit encouragé et répété.

10. Premières priorités

(27/10/2011)

La priorité donnée par chaque sous-groupe à un projet a été reprise en gras et italiques au point 8 de ce compte-rendu lorsque cela a été signalé de manière précise.

La FRW fait remarquer aux participants qu'à ce stade, il ne s'agit pas d'arrêter des priorités mais bien de donner des indications à la CLDR qui devra, elle, se prononcer en termes de priorités.

11. Clôture et évaluation du Groupe de Travail

(27/10/2011)

Le calendrier des réunions à venir est à nouveau présenté à la fin de cette deuxième séance.

Les 2 membres de la CLDR qui se sont proposés pour faire un « retour » des résultats de ce GT à la CLDR plénière sont informés qu'ils recevront l'aide des AD pour préparer cette réunion. Cette aide consistera notamment en la mise à disposition du présent compte-rendu.

En dernier lieu, les participants étaient invités à évaluer le fonctionnement de ce Groupe de Travail réparti sur deux séances.

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Thomas CONSTANT et Xavier PAULY
Rue de France, 66
5600 Philippeville
Tél 071 66 01 90
Fax 071 68 56 79
t.constant@frw.be – x.pauly@frw.be

Thomas CONSTANT,
Xavier PAULY,
Agents de Développement
Fondation Rurale de Wallonie

Annexe 1 : liste des présences

	Titre	Prénom	Nom	Membre de la CLDR	Présent le 13/10	Présent le 27/10
1	M.	Michel	BAMS		Oui	Oui
2	Mme	Jacqueline	BERGER		Oui	
3	M.	Patrick	BEROUDIAUX	Oui		Oui
4	M.	Christian	BLAMPAIN	Oui	Oui	Oui
5	Mme	Anne	BOULET		Oui	Oui
6	M.	Benjamin	CALICE	Oui	Oui	Oui
7	Mme	Agnès	CHAPUT			Oui
8	M.	Jean-Claude	CONSTANT		Oui	
9	Mme	Véronique	COSSE	Oui	Oui	Oui
10	M.	Eddy	DE SCHRYVER		Oui	Oui
11	Mme	Anne	DECLERCQ		Oui	Oui
12	M.	Claude	DELECLUSE			Oui
13	Mme	Annie	DERMINE		Oui	Oui
14	Mme	Marie-Ange	DESSAINES	Oui	Oui	Oui
15	Mme	Christiane	DUBUC	Oui	Oui	Oui
16	M.	Pierre	FIEVET	Oui	Oui	Oui
17	M.	Eddy	FONTAINE	Oui		Oui
18	Mme	Annie	HANOTAUX		Oui	Oui
19	Mme	Martine	HENRARD		Oui	Oui
20	M.	Jean	HENRARD	Oui		Oui
21	M.	Henri	HULET			Oui
22	Mme	Claudine	LAMBERT		Oui	Oui
23	M.	Christian	LEGLISE		Oui	Oui
24	Mme	Maria	MAES			Oui
25	M.	René	MAHY	Oui	Oui	Oui
26	M.	Christophe	MAHY	Oui	Oui	Oui
27	Mme	Reine	MAHY		Oui	Oui
28	M.	Eddy	MANISE			Oui
29	M.	Régis	MAREE			Oui
30	M.	André	MINET		Oui	Oui
31	M.	Sébastien	MORAUX	Oui	Oui	Oui
32	M.	Samuel	MORAUX	Oui	Oui	
33	M.	François	NICOLAS		Oui	Oui
34	M.	Christian	NICOLAS	Oui	Oui	
35	Mme	Catherine	NICOLAS	Oui	Oui	Oui
36	M.	Bernard	PAQUET	Oui	Oui	Oui
37	M.	Jean-Claude	PAQUET	Oui	Oui	Oui
38	Mme	Marie-Françoise	PARMENTIER	Oui		Oui
39	Mme	Séverine	POINT	Oui	Oui	Oui
40	Mme	Anne-Marie	PREUD'HOMME			Oui
41	M.	Yves	RENARD	Oui	Oui	Oui
42	M.	Marc	ROBERT		Oui	Oui

	Titre	Prénom	Nom	Membre de la CLDR	Présent le 13/10	Présent le 27/10
43	Mme	Suzy	SAINT-MARTIN		Oui	Oui
44	M.	Luc	THOME	Oui	Oui	Oui
45	M.	Virgilio	TOSOLINI			Oui
46	Mme	Andrée	VAISIERE		Oui	Oui
47	Mme	Carole	VAN GENECHTEN	Oui	Oui	
48	M.	Roger	VERNIERS	Oui	Oui	Oui
49	M.	Paul	VERSTAPPEN	Oui	Oui	Oui